

2018-6021

2019-03-15

L'homologation de ce produit a été révoquée le 29 septembre 2023.
La fabrication et l'importation du produit sont dorénavant interdites. En vertu de l'alinéa 21(5)a) de la Loi sur les produits antiparasitaires, les stocks de produits existants au Canada peuvent encore être écoulés pour un temps limité selon le calendrier d'abandon graduel de la base de données Information sur les produits antiparasitaires (<https://pesticide-registry.canada.ca>).

NALCON D3T-A

**ENTRAVE ET CONTRÔLE LA PROLIFÉRATION DES BACTÉRIES RESPONSABLES DES
BOUES ET DES CHAMPIGNONS DANS LES USINES DE PÂTES ET PAPIERS**

**SOLUTION
COMMERCIAL**

**DANGER – POISON
DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX
DANGER – IRRITANT POUR LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**INGREDIENT ACTIF:
DAZOMET21,00%**

**NO° D'HOMOLOGATION: 14645
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

Contenu Net:

**Nalco Canada ULC
1055 Truman St.
Burlington, Ontario
L7R 3Y9
TEL: (905) 633-1000**

**CANADA 1-800-463-3216 (24 HEURES)
TÉLÉPHONER EN CAS D'URGENCE**

MODE D'EMPLOI:

Utiliser seulement dans des systèmes fermés de chargement et de transfert.

NE PAS rejeter d'effluents contenant ce produit ou le biocide produit dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans, ni aucun autre plan d'eau, sauf s'ils ont été détoxiqués par des moyens appropriés.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les milieux aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression d'organismes nuisibles dans les habitats aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles aquatiques.

POUR LE CONTRÔLE DES BACTÉRIES ET DES BOUES MICROBIENNES DANS LES SYSTÈMES DES USINES DE PÂTES ET PAPIERS DOSE: NALCON D3T-A empêcher le développement des champignons et des bactéries responsables des boues microbiennes dans les systèmes des usines de pâtes et papiers. Les compositions de fabrication, la température de l'eau, le programme d'entretien des lieux et le type d'équipement utilisé sont très différents d'une usine à l'autre. Les essais en usine permettent de mieux déterminer la quantité de NALCON D3T-A requise pour réduire les boues bactériennes et fongiques, qui va de 0,16 à 1.2 L par tonne.

MÉTHODE D'ADDITION: NALCON D3T-A peut être ajouté directement à partir des fûts des endroits dans la partie humide du système à l'aide de pompes ou de dispositifs d'alimentation par gravité. Une bonne addition à l'aide de pompes doseuses est la méthode à suivre pour assurer une concentration adéquate du produit. Éviter les doses chocs. Les systèmes très encrassés doivent être nettoyés avant de procéder au traitement.

NOTE: Ce produit ne doit pas être employé pour fabriquer du papier ou du carton venant en contact avec des produits alimentaires.

POUR LA PRÉSERVATION DES PÂTES LIQUIDES CONTENANT DE L'ARGILE, DES SAUCES DE COUCHAGE ADHÉSIVES ET DES SUSPENSIONS À FORTE VISCOSITÉ DOSE: NALCON D3T-A est efficace comme agent de préservation à une teneur de 0,05 à 0,125% (w/w) basée sur la formulation totale dans les pâtes liquides d'amidon, d'argile, de carbonate de calcium ou de bioxyde de titane; les sauces de couchage pour le papier, les suspensions à forte viscosité (par ex. Polymères, combinaisons silice-polymère); les adhésifs à base d'alcool de polyvinyle et d'acétate de polyvinyle, d'amidon ou de dextrine. La quantité exacte nécessaire à la préservation d'une formulation dépend entre autre des composantes, du temps de stockage, de la température, etc., et peut être déterminée lors d'essais en usine.

MÉTHODE D'ADDITION: Pour la préservation des pâtes liquides et des suspensions à forte viscosité, ajouter le produit à un endroit du procédé offrant assez de temps et d'agitation pour bien disperser le produit.

Les produits contenant cet ingrédient chimique ne doivent pas être employés sur des emballages alimentaires ou dans des endroits où des aliments sont stockés, sauf ce qui suit: NALCON D3T-A peut être utilisé comme préservatif dans des procédés de fabrication d'amidon. L'amidon produit à partir de ce procédé aura une teneur de 50 à 500 ppm de NALCON D3T-A et serait employé pour fabriquer du carton venant en contact avec des aliments.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Nocif ou mortel en cas d'ingestion ou d'absorption cutanée. ÉVITER tout contact avec la peau et les vêtements. Nocif si inhalé. Éviter d'inhaler ou de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

CORROSIF pour les yeux et la peau. ÉVITER tout contact avec les yeux et la peau. Sensibilisant cutané potentiel.

Pour une utilisation dans le secteur des pâtes et papiers :

S'assurer que la ventilation est adéquate pendant l'utilisation. NE PAS appliquer le produit dans des systèmes ouverts.

Porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues et un pantalon long, des chaussettes, et porter des chaussures, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange, le chargement, l'application et tout autre type de manipulation.

Pour toutes les autres utilisations antimicrobiennes :

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange, le chargement, l'application et tout autre type de manipulation.

Mises en garde à l'intention des utilisateurs :

Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Éviter de se toucher les yeux ou le visage avant de s'être lavé les mains.

Si les pesticides tombent en contact avec la peau ou les vêtements, veuillez suivre les directives de Premiers Soins.

Jeter les pièces de vêtement et autres matières absorbantes qui ont été imbibées de ce produit ou fortement contaminées par celui-ci. Ne pas les réutiliser.

Éviter de toucher les surfaces « propres » (par exemple, volant de véhicule, poignées de porte, plans de travail) si on porte un équipement de protection individuelle; sinon, les nettoyer avec de l'eau et du détergent.

Laver la surface externe des gants avant de les enlever.

Ne jamais utiliser sa bouche pour aspirer le produit d'un contenant ou pour débloquer un tuyau, une buse, etc.

Ranger, utiliser, réparer ou remplacer, et laver l'équipement de protection individuelle conformément aux procédures de santé et de sécurité sur place.

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Le fait qu'il existe la possibilité de dommages à la muqueuse peut contre-indiquer l'utilisation d'un lavage gastrique. Il se peut aussi qu'il soit nécessaire de prendre des mesures contre le risque de choc circulatoire, de ralentissement de la respiration et de convulsions.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES :

Toxique pour les organismes aquatiques

ENTREPOSAGE

Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION:

Pour le système Porta-Feed: 1. Fermer le robinet. 2. Assurer le retour de Porta-Feed.

Pour tout autre contenant: 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement. 2. Suivre les instructions provinciales pour tout nettoyage additionnel nécessaire du récipient avant son élimination. 3. Rendre le récipient vide impropre à tout usage additionnel. 4. Éliminer le récipient conformément aux exigences provinciales. 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

No Du Lot:

TDG Appellation Règlementaire: ONU1824, HYDROXYDE DE SODIUM, EN SOLUTION, CLASSE 8, GROUPE D'EMBALLAGE II